

## **Chapitre II. Cadre théorique et problématique**

Cette étude sur l'immigration péruvienne au Québec se distingue des travaux plus traditionnels qui conceptualisent l'intégration comme étant d'abord et avant tout le problème de l'immigrant, soit une responsabilité individuelle et une difficulté de performance (voir entre autres Li, 2003 et Fourot, 2013 : 17-20). Afin de mieux expliciter ma perspective théorique, j'explorerai dans un premier temps les différentes approches qui ont été mises de l'avant pour définir l'intégration. Je présenterai ensuite la définition de l'intégration qui sera utilisée tout au long de cette thèse. En mobilisant diverses théories féministes et antiracistes, j'utiliserai une approche qui se veut une alternative aux théories plus individualistes de l'intégration. Partant du paradigme de l'intersectionnalité, j'examinerai également les concepts de processus de racisation, de capital linguistique, de réseaux sociaux, de transnationalisme et d'identité.

### **2.1 Qu'est-ce que l'intégration ?**

Comme le précise Fourot, le terme intégration trouve son origine dans les travaux de Durkheim et réfère à « l'ensemble d'une société consensuelle par opposition à une société conflictuelle » (2013 : 17). Selon Durkheim, l'intégration est réussie lorsque l'individu partage des liens sociaux avec d'autres groupes sociaux et qu'il sent qu'il est membre d'un tout collectif (Fourot, 2013 : 17). En ce qui a trait aux immigrants et à leur insertion dans une nouvelle société, le terme intégration est aussi utilisé, à la fois par les gouvernements et

les universitaires et, la plupart du temps, dans cette même perspective de cohésion sociale durkheimienne<sup>9</sup>.

Les premières recherches sur l'immigration qui ont été réalisées dans les années 1920 aux États-Unis par des chercheurs de l'École de Chicago s'inscrivent dans cette mouvance. Qualifiée de « paradigme classique », cette vision de l'intégration des immigrants conçoit cette dernière comme étant un processus individuel et linéaire au sein duquel l'immigrant adopte peu à peu les attitudes et les valeurs dominantes de la société d'accueil (Safi, 2011 : 151). Ici, les chercheurs américains utilisent en fait le terme « assimilation » pour décrire ce processus. L'assimilation est perçue un « processus naturel, inéluctable et inconscient » (Safi, 2011 : 151) ; ce n'est qu'une question de temps avant que le migrant ne soit « assimilé » par la société majoritaire qui constitue le noyau central vers lequel les nouveaux arrivants convergent.

Les recherches réalisées dans les années 1950 et 1960 aux États-Unis s'inspirent aussi de ce modèle assimilationniste et fonctionnaliste. En 1963, par exemple, Milton Gordon a publié un ouvrage clé qui, pour la première fois, proposa une « théorie explicite de l'assimilation des immigrés » (Safi, 2011 : 153). Dans son étude, intitulée « Assimilation in American life », Gordon relève sept étapes (ou dimensions) de l'assimilation, c'est-à-dire : 1) l'assimilation culturelle (ou l'acculturation) ; 2) l'assimilation structurelle (la participation dans les institutions de la société d'accueil) ; 3) l'assimilation maritale (soit l'exogamie); 4) l'assimilation par identification; 5) l'assimilation en raison des comportements réceptifs de la communauté d'accueil ; 6) l'absence de pratiques discriminatoires et 7) l'assimilation civique et politique, lorsque les immigrants acquièrent la citoyenneté et participent à la vie politique (Labelle, Field et Icart, 10-11 : 2007). Ici aussi, l'assimilation est conçue comme un processus unilinéaire où les immigrants doivent s'ajuster au « noyau central » de la société, composé de la classe moyenne qui est « majoritairement blanche, protestante et d'origine anglo-saxonne » (Safi, 2011 : 154). Bien que l'ouvrage de Gordon ait été critiqué

---

<sup>9</sup> La notion d'intégration selon Durkheim sera discutée plus en détail ci-dessous. Alors que Fourot (2013) critique l'utilisation de ce concept durkheimien, je considère que ce dernier gagne à être examiné dans un contexte migratoire.

pour son ethnocentrisme, il n'en demeure pas moins que l'apport théorique de sa thèse a influencé les recherches postérieures. En effet, comme l'expliquent Micheline Labelle, Ann-Marie Field et Jean-Claude Icart, les travaux de Gordon sont encore très pertinents aujourd'hui, même s'ils ont été beaucoup critiqués :

De nombreuses études empiriques vont s'inspirer de ce modèle et discuter du contenu des dimensions, de la possibilité de les mesurer, de vérifier le processus linéaire, etc. Jugée ethnocentrique, la notion d'assimilation disparaît avec le temps au profit de la notion d'intégration. Mais la recherche contemporaine ne cesse de s'inspirer des dimensions élaborées par Gordon et continue d'être en quête d'indicateurs valables pour mesurer l'intégration effective des immigrants (2007 : 11).

De plus, selon Mirna Safi, les travaux de Gordon ont donné lieu à deux apports analytiques majeurs (2011 : 154). Tout d'abord, en différenciant l'acculturation de l'assimilation, Gordon a révélé qu'il était possible pour certains groupes minoritaires d'adopter des traits culturels de la majorité, sans toutefois franchir les autres étapes de l'assimilation. En d'autres termes, un immigrant peut très bien s'intégrer au plan culturel (apprendre la langue et partager la culture de la majorité, par exemple) sans être intégré économiquement (s'il est sans emploi) ou de manière civique (s'il n'a pas adopté la citoyenneté). Ensuite, l'accent mis sur l'intégration structurelle a donné lieu à toute une série de recherches portant sur l'insertion socioéconomique des immigrants, telle leur insertion au marché du travail et dans différents secteurs d'emplois.

La contribution théorique de Gordon – bien qu'elle ait servi à mieux conceptualiser l'intégration – a aussi été critiquée fortement, tout comme l'ensemble du paradigme classique à laquelle elle est reliée. Les chercheurs s'inspirant du courant culturaliste ont mentionné, par exemple, que les groupes ethniques avaient le droit de choisir de garder leur « ethnicité » et leur culture d'origine et par conséquent, qu'ils ne souhaitaient pas nécessairement s'assimiler complètement au « noyau central » de la société (Safi, 2011 : 154). Du côté des chercheurs structuralistes, ces derniers ont insisté sur la persistance des inégalités entre les groupes ethniques et les barrières systémiques (présentes dans le marché de l'emploi et le marché résidentiel, entre autres) qui ralentissent ou « bloquent durablement » l'intégration des groupes immigrants (Safi, 2011 : 155). Par ailleurs, comme

l'explique Safi, c'est certainement la théorie de l'assimilation segmentée, développée par Portes, qui synthétise le mieux à la fois les critiques des structuralistes et celles des fonctionnalistes (2011 : 156). En conceptualisant l'intégration comme un processus multidimensionnel, Portes (1995) a montré que plusieurs facteurs extra individuels avaient un impact sur l'expérience migratoire des nouveaux arrivants. Il note trois facteurs principaux liés à la société d'accueil, soit les politiques d'immigration des gouvernements, le rôle de la société civile et de l'opinion publique et enfin, le rôle de la communauté ethnique déjà installée dans la société d'accueil (Portes, 1995 : 24). Toute cette approche a pour but de désindividualiser l'immigration et de montrer à quel point la société d'accueil joue un rôle important dans l'intégration des immigrants.

Dans cette thèse, je soutiens tout à fait l'idée de se pencher davantage sur la société d'accueil pour bien comprendre l'expérience d'immigration des nouveaux arrivants. Pour y arriver, Fourot suggère de se défaire de la vision durkheimienne de la société, une vision qui, selon cette auteure, tend à positionner les immigrants comme des « sources potentielles d'anomie sociale » par rapport à la société d'accueil (2013 : 17). Selon Fourot, « se définir comme société d'accueil suivant une acceptation durkheimienne présuppose de s'imaginer comme une société initialement consensuelle et d'envisager les immigrants comme des sources potentielles d'anomie sociale, à l'origine d'une dichotomie nous/eux (2013 : 17) ». Alors que je souhaite prendre en compte le rôle de la société d'accueil, je suis aussi d'avis qu'il importe de nuancer les propos de Fourot. Lorsque Durkheim explore la notion d'intégration, il fait explicitement référence à l'intégration de la société dans son ensemble. C'est dans une perspective de cohésion sociale globale que Durkheim étudie l'intégration des sociétés. Dans sa célèbre étude sur le suicide, Durkheim décrit bien ce qu'il entend par son concept d'intégration. En analysant ce qu'il qualifie de « suicide égoïste », il explique que ce type de suicide apparaît lorsqu'il y a un manque d'intégration de l'ensemble de la société :

Le suicide égoïste vient de ce que la société n'a pas sur tous les points une intégration suffisante pour maintenir tous ses membres sous sa dépendance. Si donc il se multiplie outre mesure, c'est que cet état dont il dépend s'est lui-même répandu à l'excès ; c'est que la société, troublée et affaiblie, laisse échapper trop complètement à son action un

trop grand nombre de sujets. Par conséquent, la seule façon de remédier au mal, est de rendre aux groupes sociaux assez de consistance pour qu'ils tiennent plus fermement l'individu et que lui-même tienne à eux. Il faut qu'il se sente davantage solidaire d'un être collectif qui l'ait précédé dans le temps, qui lui survive et qui le déborde de tous les côtés. À cette condition, il cessera de chercher en soi-même l'unique objectif de sa conduite et, comprenant qu'il est l'instrument d'une fin qui le dépasse, il s'apercevra qu'il sert à quelque chose. La vie reprendra un sens à ses yeux parce qu'elle retrouvera son but et son orientation naturels. Mais quels sont les groupes les plus aptes à rappeler perpétuellement l'homme à ce salutaire sentiment de solidarité ? (Durkheim, [1897] 2002 : 68).

Durkheim poursuit cette réflexion en insistant sur l'importance des corporations et des groupes professionnels afin de générer de la solidarité et de la cohésion sociale. Sans toutefois s'étendre plus longuement sur le rôle des corporations et des groupes professionnels, il importe plutôt ici de reconnaître que la notion d'intégration, telle que conçue par Durkheim, est fort pertinente lorsque transposée dans le contexte de l'immigration et de l'insertion socioéconomique des immigrants. Ici, les immigrants ne font pas que « s'intégrer » à la société, mais c'est cette dernière tout entière qui joue également un rôle d'intégration de tous ses membres, incluant les nouveaux arrivants.

Dans les discours universitaires, en comparant les performances socioéconomiques et culturelles des immigrants avec celles des natifs, certains chercheurs prônent une vision unidirectionnelle de l'intégration qui s'éloigne de la vision globale proposée par Durkheim. En présupposant que les immigrants devraient se conformer à un modèle prédéterminé quant à leur intégration (voir Li, 2003), ces chercheurs présentent cette dernière comme une activité centrée seulement sur les performances des immigrants et non sur celles de la société en général. Ici, de faibles performances équivalent à un faible niveau d'intégration. Ce qui est problématique dans toutes ces recherches, ce n'est pas tant les conclusions des auteurs quant aux niveaux d'intégration, que les explications (ou l'absence d'explications) quant aux raisons qui pourraient être à l'origine de tels « scores » chez les immigrants. En effet, en mettant tout l'accent sur les réussites ou les échecs des immigrants (bref en surévaluant leur capital humain), l'intégration est ainsi présentée comme « un problème d'abord individuel » (Fourot, 2013 : 18) (où l'immigrant n'aurait qu'à travailler plus fort pour bien s'intégrer) et cette vision contribue à « associer, dans les représentations

collectives, l'immigrant à un problème » (Fourrot, 2013 : 18). Pour contrer cette tendance, je fais mienne la proposition de Peter S. Li, qui, en se basant sur la société canadienne en général, suggère de prendre en compte les performances de la société d'accueil pour étudier l'intégration :

A more enlightened view of integration would take into account how Canadian society and its institutions perform toward newcomers. Assessing successful integration would also mean determining the degree to which institutions are open or close to immigrants, whether communities welcome or shun newcomers; and whether individual Canadians treat newcomers as equal partners or intruders (Li, 2003: 330).<sup>10</sup>

Je mène mes recherches dans cette perspective davantage axée sur le rôle de la société d'accueil. Par ailleurs, je soutiens également qu'il est impératif de tenir compte des phénomènes de transnationalisme pour bien comprendre l'intégration des immigrants. En effet, si la société d'accueil joue un rôle indéniable dans l'expérience migratoire, il ne fait aucun doute que les liens avec la société d'origine sont tout aussi importants. En termes de construction identitaire, par exemple, plusieurs immigrants peuvent avoir une identité hybride qui n'oppose pas nécessairement société d'accueil et société d'origine (Vertovec, 1999). Les liens entretenus dans le pays d'origine peuvent aussi avoir un impact important sur l'expérience des migrants internationaux.

M'inscrivant en faux contre le paradigme classique de l'assimilation, j'adopte donc une approche théorique qui met l'accent sur le caractère multidimensionnel et bidirectionnel de l'intégration. En ce sens, la définition de l'intégration proposée par la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) du Québec offre une perspective intéressante pour cette étude. Dans la plate-forme *Cap sur l'intégration* (2005), la TCRI présente l'intégration des personnes réfugiées et immigrantes ainsi :

...un processus complexe multidimensionnel (linguistique, économique, social, culturel, politique et religieux), bidirectionnel (engage les personnes réfugiées et immigrantes ainsi que les membres et institutions de la société d'accueil), graduel (se

---

<sup>10</sup> Ici, nous pouvons facilement remplacer le terme « société canadienne » par société québécoise et le terme « individus canadiens » par individus québécois.

fait par étape selon le rythme des individus) et continu (TCRI, 2005 cité dans Labelle, Field et Icart, 2007 : 20).

Alors que dans cette thèse, je me concentrerai surtout sur les dimensions socioéconomique et identitaire de l'intégration, je me pencherai aussi inévitablement sur les dimensions linguistique, sociale, culturelle, politique, civique et, dans une moindre mesure, religieuse de ce processus. Comme l'expliquent Labelle, Field et Icart (2007), la dimension économique fait référence à l'intégration des immigrants au marché du travail ; la dimension civique et politique touche la participation civique, l'acquisition de la citoyenneté et la participation politique ; alors que la dimension culturelle et linguistique réfère à la connaissance du français et aux pratiques culturelles. Pour ce qui est du rôle de la société d'accueil, Labelle, Field et Icart soulignent que le racisme et la discrimination au sein de cette dernière affectent également l'intégration des immigrants (2007). Au rôle de la société d'accueil, ajoutons aussi, tout comme Portes, le rôle de la communauté ethnoculturelle présente (ou non) qui aura certainement un impact important sur l'expérience des nouveaux arrivants (en raison de la mobilisation de réseaux sociaux, notamment, – un concept que je définirai ultérieurement).

En bref, je poursuis cette enquête en adoptant une perspective davantage axée sur le rôle de la société d'accueil, le rôle de la communauté ethnoculturelle, ainsi que le caractère multidimensionnel et bidirectionnel de l'intégration. Bien que j'utilise le terme d'intégration dans cette étude, je suis aussi consciente du caractère problématique de cette notion. Comme l'écrit si bien Schnapper, ce n'est pas exactement l'intégration qu'il importe d'étudier, mais plutôt ses différentes dimensions :

Il n'existe pas d'intégration dans l'absolu – intégration à quoi, de quoi ? –, il existe des dialectiques et des processus complexes d'intégration et de marginalisation ou d'exclusion. Toute organisation sociale, quel que soit son niveau – de la famille à l'entreprise ou à la nation –, implique par définition un processus d'intégration des uns et un processus d'exclusion ou de marginalisation des autres. Ce qu'il importe d'étudier, ce n'est pas l'intégration en tant que telle, ce sont les modalités que prennent ces divers processus et dimensions de cette intégration (2007 : 68).

Pour étudier les différentes dimensions de l'intégration, il importera donc de bien mettre en contexte les propos des immigrants, alors que ces derniers négocient leur insertion dans une

nouvelle société. Afin d'adopter cette perspective théorique, je m'inspire de la théorie de l'intersectionnalité telle que développée dans la littérature féministe et antiraciste.

## **2.2 La théorie de l'intersectionnalité**

Alors que les théories néoclassiques font porter l'analyse sur les ressources du capital humain (tel le niveau d'éducation, les qualifications, l'expérience professionnelle et les compétences linguistiques, notamment) et tendent à expliquer les difficultés des immigrants en termes davantage individuels, l'utilisation du paradigme de l'intersectionnalité permet de sortir de cette logique afin d'examiner le rôle de la société d'accueil. Pour bien comprendre comment se réalise l'insertion des immigrants dans leur nouvelle société, je m'inspire des récentes théories qui mettent en lumière comment différentes formes d'oppression et d'inégalités sociales sont interreliées et doivent être étudiées de manière simultanée (McClintock, 1995 ; Ng, 1993 et Collins, 1990).

Le paradigme de l'intersectionnalité révèle que les systèmes d'oppression que sont le racisme, le sexisme et les différentes formes d'inégalités liées aux classes sociales et aux pratiques linguistiques, notamment, ne peuvent être étudiés isolément. Dans cette thèse, j'adopte cette approche analytique qui ne priorise pas une forme d'oppression plutôt qu'une autre. Chaque forme d'oppression a des effets multiples et interdépendants. Comme l'explique Stéphanie Rousseau (2009 : 135), le paradigme de l'intersectionnalité propose de se pencher sur les manières dont les « catégories analytiquement identifiables (sexe/genre, classe, race/ethnicité, sexualité, etc.) interagissent de façon particulière dans chaque contexte étudié » :

Ainsi, les catégories sociales comportent une diversité interne qui ne peut se comprendre que par l'étude conjointe et simultanée de l'effet d'autres catégories sociales elles-mêmes complexes. Par exemple, si le genre institue et reproduit une différenciation sociale et des rapports de domination sur la base de la catégorie de sexe, les femmes (et les hommes) sont positionnées différemment en fonction de l'effet intersectionnel d'autres catégories qui conditionnent l'expérience sociale ainsi que l'accès à différentes ressources matérielles et symboliques à travers l'État et d'autres institutions (2009 : 136).



En ce sens, les différents marqueurs d'inégalité, tels que la race, le genre, la classe sociale et la langue, constituent des marqueurs identitaires qui sont également interdépendants et qui agissent en interrelation les uns par rapport aux autres. Danielle Juteau (2015) propose une définition similaire de l'intersectionnalité, un concept qu'elle juge plus simple et plus approprié que celui d'articulation des rapports sociaux. S'inspirant du collectif de la collection « IntersectionS » (Éditions Pétra), Juteau note que l'intersectionnalité est conceptualisée comme « l'articulation, à partir de cadres théoriques pluriels, des divers modes de classements sociaux et des phénomènes de hiérarchisation et de minorisation, construits selon le genre, l'ethnicité/la race, la classe... » (2015 : 211).

Pour une immigrante péruvienne qui vit au Québec, par exemple, le fait de faire partie d'une minorité ethnique, le fait d'être une femme et le fait d'être hispanophone (ou « allophone ») forment toutes des caractéristiques sociales qui influencent simultanément la construction identitaire de soi, l'accès aux ressources de la société et la place occupée dans cette dernière. Dans ce contexte québécois, il y a donc un cumul des marqueurs d'inégalité aux plans de l'ethnicité, du genre et de la langue. Dans un autre contexte, Jacquet *et al.* (2008) examinent l'intégration des jeunes immigrants francophones dans les écoles francophones en Colombie-Britannique. Ici, les auteurs font référence à un « processus de triple minorisation » où les immigrants francophones africains sont minorisés en raison de leur langue, de leur statut d'immigrant et de leur appartenance ethnique : ils sont à la fois immigrants, immigrants francophones et immigrants francophones africains. L'analyse intersectionnelle permet de prendre en compte simultanément ces différenciateurs identitaires porteurs d'inégalité.

Mentionnons aussi que selon une perspective poststructuraliste, je considère les concepts de race, genre, classe sociale et langage comme étant des construits sociaux (Rasmussen *et al.* 2001 ; Frankenberg, 1993 ; Hall, 1996 ; Miles, 2001 et Stoler, 2002). J'utilise ces catégories d'analyse en étant consciente que ces marqueurs sont fluides, ambigus et construits socialement ; leur signification et leur contenu évoluent dans le temps et dans l'espace, tout en étant intimement ancrés dans la société au sein de laquelle ils sont imaginés, développés et reproduits. Par exemple, la catégorie « immigrant » peut, pour

certains, comprendre tous les gens qui sont nés à l'extérieur du Canada, alors que pour d'autres, seulement les gens faisant partie des « minorités visibles » sont inclus dans ce concept. Dans le contexte canadien, Gillian Creese soutient que la couleur de la peau constitue souvent une caractéristique importante pour déterminer le statut d'immigrant (2011 : 8). À cet égard, elle remarque que les personnes d'origine européenne (ou provenant des anciennes colonies blanches britanniques) sont souvent moins perçues comme des immigrants comparativement aux personnes de couleur :

the term immigrant, is a socially constructed concept rather than simply a legal or factual description of someone who was not born in Canada but arrived sometimes later in life. [...] in the Canadian context the term immigrant is selectively employed to suggest that people of colour are by definition newer arrivals with less right to define what Canada is or should be (Creese, 2011 : 16).

La catégorie « immigrant » n'est donc pas rigide ni statique. Dans un même ordre d'idées, le concept de « race », bien qu'il n'ait aucune validité sur le plan biologique – les scientifiques s'entendent pour dire que les races n'existent pas –, a tout de même une portée sociale (Guillaumin, 1999 : 361), puisque qu'on ne peut dénier l'impact du racisme, bien réel et matériel, sur les groupes racisés et minorisés, ainsi que sur les positions de dominance qui sont associées au fait d'appartenir au groupe culturel et ethnique dominant.

Dans un même ordre d'idée, concevoir les groupes dit « ethniques » comme étant le produit de l'organisation sociale (et non comme des identités naturelles ou immuables) permet de les envisager comme étant des catégories construites, maintenues et (re)produites par les acteurs sociaux. Dans ses travaux influents sur les groupes ethniques, Frederick Barth (1995) explique que ce sont les traits perçus comme étant socialement pertinents et considérés comme significatifs par les acteurs eux-mêmes qui servent à marquer les frontières ethniques. Ici, ce n'est pas tant le « matériau culturel » du groupe en tant que tel qui importe (celui-ci pouvant évoluer dans le temps), mais c'est plutôt la frontière qui définit le groupe ethnique. C'est donc dans l'interaction avec d'autres que l'appartenance est maintenue. Nous verrons dans la section suivante que les constructions de groupes racisés (minoritaires et minorisés) par rapport au groupe « normal » (majoritaire/dominant)

opèrent en interaction dans un rapport majoritaire/minoritaire qui peut se manifester sous forme de racisme.

### **2.3 Processus de racisation, racisme et groupes racisés**

Pour bien comprendre le racisme qui peut être présent dans la société d'accueil et qui peut donc toucher négativement les groupes minorisés et racisés, et de ce fait, affecter leur intégration dans la nouvelle société, je me réfère aux concepts de « processus de racisation » et de « groupe racisé ». Utiliser ces concepts permet de mieux saisir à quel point l'immigration, bien qu'elle soit vécue individuellement (chaque personne vit son expérience migratoire différemment), est influencée par un contexte social plus large. En effet, selon une telle posture théorique, il importe d'explorer comment les catégories raciales sont construites socialement.

Mora et Undurraga définissent le processus de racisation comme « un processus de construction de catégories au sein duquel à la fois les acteurs individuels et collectifs participent, et dont la présence se manifeste dans la différenciation et l'inégalité qui affectent les groupes racisés » (Mora et Undurraga, 2013 : 294-295)<sup>11</sup>. Pour Micheline Labelle, l'expression groupe racisé « renvoie aux groupes porteurs d'une identité citoyenne et nationale précise, mais cible de racisme » (2006 : 14). En d'autres termes, les groupes racisés « ont été l'objet d'une assignation identitaire relevant de l'idéologie raciste » (Labelle, 2016). Geneviève Pagé, quant à elle, explique que le terme « racisé » est utilisé en Occident pour qualifier ceux et celles qui se retrouvent du côté 'défavorisé' du rapport social de race » (2015 : 135). Dans cette thèse, j'utilise le terme de « groupes racisés » en référence aux groupes qui sont victimes de racisme, par opposition, par exemple, à la « construction sociale de la blancheur » qui construit la « race blanche » comme étant la norme. Ici, le racisme est donc l'effet tangible du processus de racisation qui affecte négativement les groupes racisés. Mais qu'est-ce que le racisme ?

---

<sup>11</sup> Traduction libre.

Michel Wieviorka (1991) définit le racisme comme une idéologie « impliquant des rapports de pouvoir entre les groupes sociaux » et qui sert à inférioriser et différencier des groupes sur la base de leurs attributs – physique, génétique ou biologique. Il écrit que le racisme est :

...[u]ne idéologie qui se traduit par des préjugés, des pratiques de discrimination, de ségrégation et de violence, impliquant des rapports de pouvoir entre des groupes sociaux, qui a une fonction de stigmatisation, de légitimation et de domination, et dont les logiques d'infériorisation et de différenciation peuvent varier dans le temps et l'espace. [...] Pour qu'on puisse parler de racisme, il faut qu'il y ait d'une façon ou d'une autre, la présence de l'idée d'un lien entre les attributs ou le patrimoine – physique, génétique ou biologique – d'un individu (ou d'un groupe), et ses caractères intellectuels ou moraux (Wieviorka, 1991 : 15).

Comme l'explique Wieviorka, l'idéologie raciste varie dans l'espace et dans le temps. Certains groupes victimes de racisme dans le passé (par exemple, les Irlandais aux États-Unis) peuvent ne plus être l'objet de discrimination raciale aujourd'hui. Dans un même ordre d'idées, les répondants de notre étude qui étaient considérés comme « blancs » au Pérou (par rapport aux autochtones, notamment), peuvent, une fois au Québec, être l'objet de discriminations en tant que Latino-Américains.

Par ailleurs, le racisme, tel que défini par Wieviorka (1991), fait allusion aux attributs physiques, génétiques ou biologiques (la « supposée race ») des groupes minorisés. Aujourd'hui, il semble que ce type de racisme dit « biologique », basé sur une classification des groupes humains en différentes « races » a fait place à un nouveau type de racisme plus invisible et dit « culturel » (Navarre, 2017), « symbolique » (Henry et Sears, 2002) ou « *colour-blind* » (Simon, 2017) où ce ne sont plus les « races » qui sont déclarées comme inégales, mais plutôt les cultures. Les cultures considérées comme « inférieures » ou « non civilisées » semblent par ailleurs être attribuées à des groupes considérés comme « non blancs », et donc identifiables au plan phénotypique. À titre d'exemple, Paul Eid mentionne que les Afro-Américains et les *Hispanics* qui vivent aux États-Unis peuvent se faire dire qu'ils n'ont pas suffisamment intégré « l'éthique de travail capitaliste (« ils sont paresseux »), véhiculée dans la culture majoritaire (2012 : 5).

En bref, le processus de racisation, dont le résultat est le racisme, fait référence aux différentes manières dont les groupes racisés sont construits, reconstruits et imaginés socialement à travers les discours et les pratiques du groupe majoritaire<sup>12</sup> dans une société donnée à un temps donné. Eid définit la notion de racisation ainsi :

La notion de racisation vise non seulement à souligner le caractère socialement construit de la « race », mais, par-dessus tout, le fait que celle-ci résulte d'un processus de catégorisation externe opérée par le groupe majoritaire. Cette catégorisation exerce une violence symbolique sur les catégorisés en leur assignant, non pas une culture historiquement construite et en mouvement (privilège des groupes majoritaires), mais plutôt une essence immuable de laquelle sont dérivés mécaniquement tous les traits sociaux, culturels et individuels. Cette essentialisation inhérente à la racisation aboutit à l'assignation des racisés à une nature qui s'épuise dans une marque physique, ou plutôt un stigmat, érigée en principe explicatif à la base de tout leur être collectif (Guillaumin, 1972 ; Ducharme et Eid, 2005) (Eid, 2012 : 416).

Dans le contexte de l'immigration péruvienne au Chili, Claudia Mora et Eduardo A. Undurraga (2013) ont étudié comment la racisation des travailleurs péruviens affectait leur possibilité d'emploi sur le marché du travail. Dans le cadre de leur étude, ces auteurs ont révélé comment les employeurs chiliens qu'ils ont interviewés racisaient les travailleurs péruviens de façon négative. Les premiers font référence aux traits physiques et culturels des Péruviens pour expliquer la ségrégation de ces derniers dans des emplois non qualifiés. Par exemple, les travailleurs péruviens sont décrits par les employeurs chiliens comme étant « non civilisés » et « indigènes », alors qu'au contraire, les Chiliens se perçoivent comme étant « modernes » et « blancs ». Dans une autre étude portant sur les travailleurs agricoles migrants latino-américains au Québec, Bélanger et Candiz notent un phénomène inverse où les employés racisés font plutôt l'objet d'une construction raciale positive. Ici, les employés latino-américains sont décrits par leurs employeurs québécois comme étant des travailleurs qui ont « une éthique du travail, une fiabilité et une régularité remarquables » (Bélanger et Candiz, 2014 : 54). En comparaison, les employés québécois sont décrits comme étant « paresseux, contestataires et irréguliers dans leur travail » (*Ibid.* :

---

<sup>12</sup> Précisons que des membres des groupes minoritaires peuvent très bien participer aux processus de racisation (en les reproduisant à travers leurs pratiques et discours), tout comme des membres des groupes majoritaire et minoritaire peuvent contester ces mêmes processus. La délimitation entre majoritaire et minoritaire n'est pas non plus si rigide. Le concept d'intersectionnalité montre qu'une personne peut être membre du groupe majoritaire à certains égards (faire partie du groupe ethnique dominant en tant que « blanc »), mais être minorisé à d'autres égards (être femme et être pauvre).

55). Dans le cadre de cette thèse, je souhaite aller au-delà de ce genre de discours et comprendre également comment ce type de propos affecte la vie quotidienne des immigrants et leur sens d'appartenance envers leur nouvelle société. Je compte aussi explorer si de tels processus de racisation à l'égard des Péruviens sont présents au sein de la société québécoise.

## **2.4 Le concept de capital linguistique selon Bourdieu**

Afin de mieux comprendre l'intégration des immigrants péruviens au Québec, nous nous référons également au concept de capital linguistique développé par Pierre Bourdieu (1977). Rappelons que la dimension linguistique de l'intégration fait référence à toute la question de l'apprentissage et de la maîtrise de la langue française au Québec. Pour les nouveaux arrivants qui ne maîtrisent pas le français, l'apprentissage de la langue joue donc un rôle important, notamment en ce qui a trait à l'insertion socioéconomique (par exemple, plusieurs emplois qualifiés requièrent un certain niveau de français – et souvent d'anglais – au Québec). En utilisant le concept de capital linguistique, il devient possible d'aborder la question de la langue dans une perspective qui prend en compte les inégalités sociales et l'intersectionnalité de ces inégalités. Précisons ce que Bourdieu entend par capital linguistique.

Selon la théorie des formes de capitaux, il existe trois principaux types de capitaux : le capital social (formé des réseaux sociaux dont dispose une personne), le capital économique (les différentes ressources économiques d'un individu) et le capital culturel (tels les dispositions, les goûts, et les manières de penser et de parler) (Bourdieu, 1986). Le capital culturel se manifeste sous trois formes : « à l'état incorporé, c'est-à-dire sous la forme de dispositions durables de l'organisme ; à l'état objectivé, sous la forme de biens culturels, tableaux, livres, dictionnaires, instruments, machines [...] » ; « et enfin à l'état institutionnalisé », sous la forme de « titres scolaires » (Bourdieu, 1979 : 3). Le capital linguistique, quant à lui, constitue une forme de capital culturel à l'état incorporé et il est lié au statut social de la personne qui s'exprime. En bref, plus une personne a un statut social élevé, plus elle risque d'être écoutée, entendue et respectée. À l'inverse, les membres de

groupes minoritaires et minorisés (les personnes racisées, les femmes, les pauvres, etc.) n'auront pas aussi facilement le droit à l'écoute attentive et respectueuse de leurs propos. En d'autres termes, leur « production linguistique » n'équivaut pas nécessairement à un « langage autorisé » (Bourdieu, 1977 : 20). Pour saisir les échanges linguistiques, il importe donc, selon Bourdieu, de prêter attention au « rapport de force symbolique entre les deux locuteurs » :

La structure du rapport de production linguistique dépend du rapport de force symbolique entre les deux locuteurs, c'est-à-dire de l'importance de leur capital d'autorité (qui n'est pas réductible au capital proprement linguistique) : la compétence est donc aussi capacité de se *faire écouter*. La langue n'est pas seulement un instrument de communication ou même de connaissance, mais un instrument de pouvoir. On ne cherche pas seulement à être compris, mais aussi à être cru, obéi, respecté, distingué. De là la définition complète de la compétence comme *droit à la parole*, c'est-à-dire au langage légitime, comme langage autorisé, comme langage d'autorité. La compétence implique le pouvoir d'imposer la réception (Bourdieu, 1977 : 20).

Ainsi, différents marqueurs d'inégalité (tels le genre, la « race », la classe sociale, par exemple) auront un impact sur la crédibilité du discours énoncé. Dans le cas d'immigrants racisés, des recherches ont par ailleurs révélé que les immigrants peuvent être l'objet de discrimination en raison de leur accent (voir entre autres Meyer, 2011 ; Creese, 2011 et Teixeira, 2006).

Dans son étude portant sur la diaspora africaine dans la ville de Vancouver en Colombie-Britannique, Gillian Creese (2011) note que les immigrants africains sont victimes de discrimination en raison de leur accent lorsqu'ils parlent anglais. Même ceux qui parlaient couramment l'anglais avant leur immigration trouvent que le simple fait d'avoir un « accent africain » les confronte un à traitement inégal par rapport aux locuteurs dont l'accent est dit « local ». La recherche d'un logement ou d'un emploi est dès lors plus compliquée pour ceux qui ont un « accent africain ». Se référant au concept de capital linguistique de Bourdieu, Creese (2011) conclut que l'accent africain sert de marqueur d'incompétence, peu importe les qualifications de l'individu. Pour reprendre les propos de Bourdieu (1977), l'accent africain ne correspond pas au « langage d'autorité ». Dans une entrevue

d'embauche ou lorsque vient le temps de louer un appartement, l'accent africain est dévalorisé. Relativement au processus de racisation, Creese note que l'accent africain est ainsi dévalorisé parce qu'il représente un corps racisé, ce dernier étant considéré comme inférieur par rapport au corps non racisé. Comme le précise Creese (2011), la discrimination liée à l'accent ne peut être détachée des processus de racisation :

Perceptions about accents cannot be separated from processes of racialization because [...] speech is always performed by particular bodies. The subjects of this study are, in numerous ways, foreign-immigrant-Black bodies moving in spaces where White privilege persists amidst increasing demographic diversity (Creese, 2011 : 42).

Cette analyse de l'accent africain à Vancouver s'avère fort utile dans le cadre de notre étude. En se référant au concept de capital linguistique, il sera pertinent d'examiner, à travers les propos de nos répondants, comment leur maîtrise de la langue française et leur « accent » ont un impact (ou non) sur leur intégration (en matière d'insertion professionnelle, notamment).

## **2.5 Les réseaux sociaux**

Si le capital linguistique a une incidence sur l'intégration, ajoutons aussi que le capital social (Bourdieu, 1986) risque également d'avoir un impact important sur l'expérience des immigrants. À ce sujet, plusieurs recherches ont démontré que les réseaux sociaux (qui forment le capital social) jouent un rôle important dans l'intégration et l'insertion socioprofessionnelle des immigrants (Béji et Pellerin, 2010 ; Audy *et al.*, 2016 et Nieto et Yopez, 2008, entre autres). J'utiliserai donc la notion clé de réseau social afin de bien analyser cet apport dans l'intégration des immigrants.

Le concept de réseau social permet de comprendre quelles ressources, au sein de la communauté ethnoculturelle et en dehors de celle-ci, les immigrants mobilisent afin de faciliter leur intégration. Selon Kamel Béji et Anaïs Pellerin (2010), les nouveaux arrivants peuvent mobiliser leur réseau social informel (composé d'amis, de connaissances, de voisins et de membres de leur communauté ethnoculturelle, etc.) ainsi que le réseau formel



– constitué du réseau communautaire (organismes communautaires, associations, etc.) et du réseau institutionnel (instances gouvernementales, ordres professionnels, etc.). Alors que les immigrants arrivent dans une nouvelle société, il existe souvent une communauté ethnoculturelle dont les membres déjà installés peuvent grandement faciliter leur établissement (réseau ethnoculturel) et il existe aussi différents services (communautaires, institutionnel et autres) qui peuvent soutenir les nouveaux arrivants dans leurs diverses démarches. Dans le cadre de cette étude, la prise en compte des réseaux sociaux des immigrants péruviens permettra d'examiner les différents réseaux de relations mobilisés pour faciliter leur intégration à la société québécoise.

En plus d'examiner les réseaux sociaux selon la typologie suggérée par Béji et Pellerin (2010), le concept de réseau social sera aussi abordé selon la perspective mise de l'avant par Mark Granovetter (1973). La théorie des réseaux sociaux de Granovetter (1973 ; 1974) révèle que les individus et les groupes sont liés par des « liens forts » et des « liens faibles ». Les liens forts réunissent entre eux des personnes ayant un fort degré de ressemblance (tels la famille ou les amis). L'information qui circule à l'intérieur de ces réseaux risque d'être circonscrite à un groupe restreint. À l'opposé, les liens faibles relient entre eux des individus et des groupes au sein d'un réseau beaucoup plus grand. Appliquant les notions de liens faibles et de liens forts dans son enquête effectuée en banlieue de Boston auprès de professionnels, de techniciens supérieurs et de cadres, Mark Granovetter concluait que les liens faibles étaient les plus efficaces pour trouver un emploi. La majorité des répondants qui avaient participé à son étude avaient reçu des informations sur leur emploi via des personnes avec lesquelles ils étaient faiblement reliés ou avec lesquelles ils avaient eu peu de contacts. C'étaient donc les liens faibles, donnant accès à un réseau élargi de personnes et comprenant une plus grande quantité et une plus grande diversité d'informations, qui jouaient le rôle plus important lors de la recherche d'un emploi. En se basant sur les résultats empiriques de son étude, Granovetter proposait donc une théorie de l'intégration sociale par les liens faibles.

Dans une récente étude inspirée des travaux de Granovetter, Sébastien Arcand, Annick Lenoir-Achdjian et Denise Helly (2009) ont corroboré la théorie de Granovetter sur les

liens faibles. Ces auteurs ont révélé qu'il pouvait être avantageux pour la personne immigrante d'avoir plusieurs liens faibles lors de sa recherche d'emploi, lui permettant ainsi « d'élargir ses réseaux pour accéder à l'information relative aux emplois disponibles » (Arcand, Lenoir-Achdjian et Helly, 2009 : 377). Dans leur recherche portant sur l'insertion professionnelle des Maghrébins à Montréal et à Sherbrooke, ces chercheurs ont découvert que les immigrants qui s'installaient à Sherbrooke développaient davantage de liens faibles et avaient plus de succès dans leur recherche d'emploi. En comparaison, les Maghrébins installés à Montréal, ayant accès à une communauté arabe beaucoup plus grande, avaient tendance à socialiser davantage à l'intérieur de leur groupe ethnique et de ce fait, à entretenir des liens plus forts, sans toutefois faciliter leur recherche d'emploi.

Notons que l'étude de Granovetter et celle d'Arcand, Lenoir-Achdjian et Helly portent toutes deux sur des groupes relativement homogènes (Granovetter s'intéresse uniquement aux hommes qui occupent des emplois de professionnels, de cadres et de techniciens supérieurs et Arcand *et al.* examinent les parcours de professionnels maghrébins détenant un diplôme d'études postsecondaires et admis au Canada comme travailleurs qualifiés). Qui plus est, dans les deux cas, l'analyse proposée n'a pas pris en compte les classes sociales. Dans son enquête sur les réseaux sociaux et l'entrée en emploi dans la fonction publique québécoise, Simon Langlois (1977) ouvre la voie à une analyse qui tient compte des différents types d'emplois et des classes sociales. Apportant une nuance à la théorie de Granovetter, Langlois découvre que les liens faibles sont surtout importants pour les cadres et les administrateurs, mais pas nécessairement pour toutes les autres catégories occupationnelles. Pour les emplois moins élevés, les liens forts des réseaux personnels continuent de jouer un rôle important afin de diffuser l'information quant aux emplois disponibles. À la suite de ces résultats empiriques, il semble donc que les types d'emploi recherché (et en l'occurrence, les classes sociales qui sont associées à ces emplois) méritent d'être pris en compte dans l'analyse des réseaux sociaux. Dans cette thèse, la diversité des personnes interrogées (comprenant autant des hommes et des femmes, ainsi que des professionnels et des ouvriers) apportera aussi une contribution à l'analyse des réseaux sociaux. Comme la communauté péruvienne est relativement petite (mais tout de même diversifiée en termes de catégories professionnelles et de classes sociales), il sera

intéressant de voir si la théorie des liens faibles proposée par Granovetter s'applique aux Péruviens qui s'installent à Québec et à Montréal.

## **2.6 La construction identitaire**

Une des dimensions de l'intégration concerne toute la question de l'identité et de la construction identitaire, ainsi que le sentiment d'appartenance envers la nouvelle société. Pour mieux comprendre le processus d'intégration, je me réfère aux théories poststructuralistes qui suggèrent que l'identité est dynamique et multiple. À travers les constructions discursives, les individus négocient leurs positions sociales et leur degré d'intégration dans un nouveau groupe (Heller, 2000). Je suis également en accord avec la proposition de Nicole Gallant (2008) qui, référant à Tajfel (1974 et 1981), affirme que l'identité peut être comprise comme « constituée, d'une part, de l'autodéfinition et d'autre part, de l'importance affective accordée à cette autodéfinition » (40). Ainsi, l'identité individuelle est subjective et elle réunit les appartenances considérées comme les plus importantes pour la personne. En outre, l'identité est aussi construite à travers les relations de pouvoir entre les discours sociaux, d'une part et les individus qui « habitent » ces discours, d'autre part (Sarkar et Allen, 2007 : 120). De ce fait, les identités octroyées par la société majoritaire à un groupe minoritaire auront certainement un impact sur la construction identitaire de ses membres. Comme le mentionnent Labelle *et al.* (2007), les identités multiples, hybrides et à trait d'union sont souvent présentes parmi les immigrants.

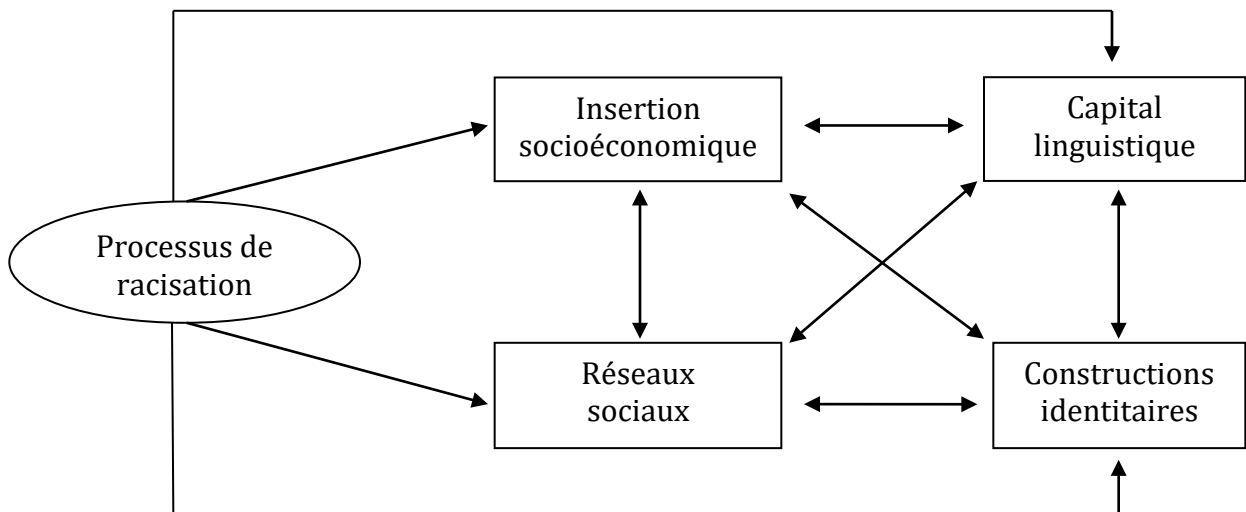
En bref, ce qui caractérise mon approche théorique (en comparaison avec une approche plus individualiste ou fonctionnaliste, par exemple), c'est qu'elle fait référence au caractère social de tout discours. Bien que mon analyse se base sur les discours des individus (quant à leur identité, leur sentiment d'appartenance envers différents groupes et communautés – qu'ils soient locaux, nationaux ou transnationaux – et leurs attitudes et leurs expériences en ce qui a trait à l'immigration, par exemple), il ne fait aucun doute que toutes ces constructions discursives *individuelles*, ces représentations, ces conceptions du monde, ainsi que les actions qui en découlent sont ancrées dans un contexte spécifique, soit celui de la société québécoise. Il importe de prendre en compte ce milieu concret et historique au

sein duquel sont véhiculées des valeurs collectives et des représentations sociales. À cet effet, Gallant mentionne que les représentations sociales peuvent être définies comme « l'ensemble des images, des croyances, des connaissances, voire des valeurs et attitudes, rattachées à un objet » (2010, 184). Ainsi, pour un objet donné, divers segments sociaux (individus, groupes de pression, gouvernement, média, journaux, manuels scolaires, etc.) véhiculent différentes représentations de cet objet (Gallant, 2010 : 184). Les discours des immigrants ne peuvent être expliqués sans tenir compte du plus grand contexte social, politique, historique et économique dans lequel ces discours prennent place. Cette étude doit donc prendre en compte le contexte particulier de la société québécoise. Dans un même ordre d'idées, les propos des immigrants péruviens seront aussi liés au contexte social, culturel, économique, politique, etc. de leur société d'origine.

## **2.7 Schéma conceptuel**

Résumons le schéma conceptuel qui servira de base à l'analyse de l'intégration des immigrants péruviens dans cette thèse (voir la Figure 2). L'intégration étant comprise comme un processus continu, bidirectionnel et multidimensionnel, différents éléments interagissent dans ce processus. D'une part, les processus de racisation, qui ont cours dans la société d'accueil auront un impact certain sur l'insertion socioéconomique, la formation des réseaux sociaux, la valeur du capital linguistique et les constructions identitaires. D'autre part, les quatre dimensions que sont l'insertion socioéconomique, les réseaux sociaux, le capital linguistique et l'identité sont toutes interreliées les unes aux autres. Par exemple, l'insertion socioéconomique pourra varier selon le potentiel d'activation des réseaux sociaux et ces derniers pourront s'élargir lorsqu'une personne occupera un emploi. Le sentiment d'appartenance identitaire envers la société d'accueil pourra être influencé par le degré d'insertion socioéconomique et la composition des réseaux sociaux ou encore le niveau de capital linguistique. Enfin, chaque personne immigrante vivra son immigration différemment selon divers marqueurs identitaires, que ce soit sa classe sociale, le fait qu'elle soit racisée ou non et son genre, par exemple.

**Figure 2. Une approche intersectionnelle de l'intégration**



## **2.8 Question de recherche et propositions**

L'objectif général de cette thèse est de mieux comprendre l'intégration des immigrants péruviens au Québec, plus précisément dans les villes de Montréal et de Québec. Afin d'atteindre cet objectif, cette thèse tentera de répondre à trois sous questions. Dans un premier temps, j'explorerai l'insertion socioéconomique des immigrants afin de mieux comprendre leur expérience sur le marché du travail et dans leur recherche d'un logement. Ici, j'émetts la proposition que malgré le fait que le gouvernement du Québec présente un discours officiel d'ouverture envers les immigrants et de pluralisme culturel (l'interculturalisme), la réalité quotidienne vécue par les immigrants diffère de cet idéal. Par exemple, les statistiques montrent déjà que les immigrants de couleur font face à toutes sortes de difficultés sur le marché du travail. Avec cette étude, je propose d'aller plus loin et de mieux comprendre ce phénomène au quotidien, à travers des entrevues avec les immigrants. Je suggère d'explorer dans quelle mesure les immigrants péruviens sont confrontés (ou non) à des situations de discrimination, de marginalisation et d'exclusion au Québec et quelles sont les stratégies utilisées pour pallier ces difficultés.

La deuxième sous-question concerne la mobilisation des réseaux sociaux chez les immigrants péruviens en lien avec leur intégration au Québec. Il s'agira d'examiner quels sont les réseaux sociaux informels et formels mobilisés par les Péruviens, d'une part, et

d'autre part, à quel(s) moment(s) et dans quel(s) but(s) ces réseaux sont-ils mobilisés. En matière d'insertion en emploi, par exemple, il sera intéressant d'identifier les réseaux les plus utiles pour trouver des emplois correspondant aux attentes des répondants. Selon le concept de réseau social, j'imagine que les immigrants qui auront davantage de liens faibles seront ceux qui seront les mieux outillés pour s'insérer dans la nouvelle société.

Enfin, le troisième objectif consiste à examiner la construction identitaire des immigrants péruviens et leur sentiment d'appartenance. Alors que les immigrants péruviens s'installent au Québec, il est fort probable que leur identité s'en trouve modifiée. Aux États-Unis, par exemple, plusieurs recherches ont montré que les immigrants provenant de différentes régions d'Amérique latine délaissaient peu à peu leur identité nationale spécifique pour adopter une identité régionale plus large, soit l'identité « latino » (Armony, 2014). J'imagine qu'il y a peut-être, dans une moindre mesure, une tendance similaire au Québec.